

# Jalon 10

Le Québec s'est doté d'un **indice composite** pour évaluer les impacts **sociaux, environnementaux, et économiques** de son système alimentaire

## Pourquoi ce jalon ?

---

- Un système alimentaire fait référence aux différentes étapes du cycle de vie des aliments (production, transformation, distribution, consommation et post-consommation), auxquelles il faut ajouter des intrants (flux de matière et d'énergie). Chaque étape génère de nombreux impacts sociaux, environnementaux et économiques. Un système alimentaire est de plus lié à un territoire et à un contexte particulier, et implique de multiples parties prenantes dont les interactions s'enchevêtrent, rendant ainsi l'évaluation de ses impacts un exercice complexe.
- Les indicateurs utilisés par les décideurs sont de manière générale de nature économique. Pourtant, il est acquis que des indicateurs tels que le PIB ne sont plus suffisants pour mesurer, par exemple, le bien-être d'une société. Il en va de même pour le système alimentaire : l'évaluation de la production, des exportations, ou même des pertes et du gaspillage ne suffit pas à dresser un portrait complet du système.
- L'intérêt d'un indice composite est de considérer plusieurs indicateurs individuels à la fois. Il pourrait être réalisé avec l'approche cycle de vie (ACV), qui permet d'évaluer la performance environnementale, économique et sociale d'un produit ou d'un système. Cela permettrait d'avoir une vision holistique des enjeux.
- En ce sens, la mise en place d'un indice composite permettrait l'utilisation d'une mesure collective fiable, facile à comprendre et commune à tous les acteurs et actrices du système alimentaire. Cela permettrait également de faire ressortir les points forts et les faiblesses du système, de mieux éclairer les décisions afin d'éviter au maximum les déplacements d'impacts, de faciliter la gestion et le suivi des politiques et des programmes publics, et ce, tout en se basant sur des données probantes.

## Qui doit être mobilisé ?

---



**Société  
civile**



**Organismes de  
financement**



**Établissements d'enseignement,  
de recherche et d'expertise**



**Gouvernements**